

Questions orales

Alors je demande au premier ministre: Peut-il assurer les Canadiens, aujourd'hui, que s'il prend la décision d'impliquer nos militaires canadiens dans une offensive contre l'Irak, sans l'approbation des Nations Unies, il ne prendra pas cette décision sans d'abord consulter et recevoir l'approbation de cette Chambre?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Madame la Présidente, au-delà du commentaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures que je viens tout justement de citer, en anglais, il y a 15 jours, il a également avisé l'opposition de la façon suivante: «Il va de soi qu'en temps de crise, la situation peut évoluer très rapidement et exiger une réaction immédiate. J'ai déclaré à la Chambre, le 24 septembre dernier, vous vous en souviendrez, que s'il y avait modification de la conjoncture dans le Golfe, le gouvernement s'adresserait au Parlement.» En outre, le secrétaire d'État a dit par écrit, il y a deux semaines, alors que le chef de l'opposition prétend être surpris par des déclarations, et vous me permettez, madame la Présidente, de citer textuellement sa déclaration: «Mais en même temps, j'ai donné à entendre très clairement que si Saddam Hussein ne cède pas devant le consensus international sans précédent que l'on constate actuellement et devant la pression des sanctions prises contre lui, il devra s'exposer à la détermination de la communauté mondiale d'user à son endroit d'autres mesures, y compris dans le domaine militaire. Le Canada est disposé avec les autres pays membres du Conseil de sécurité à examiner quelles pourraient être ces mesures.»

Ce que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a dit hier était parfaitement conséquent avec ses déclarations antérieures.

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Madame la Présidente, j'ai aussi une question à poser au premier ministre.

Ce matin, j'ai eu un entretien téléphonique avec M^{me} Joyce Scobery, dont le mari est maintenant détenu en Irak, et avec M. Shiraz Rustom, dont les vieux parents sont actuellement retenus contre leur gré dans ce pays. Ils ont parlé au nom de tous les Canadiens qui ont de la famille, des proches, des parents en Irak ou au Koweït et je voudrais dire au premier ministre qu'ils ne comprennent pas pourquoi son gouvernement n'est pas prêt à prendre les mesures qui s'imposent pour faire libérer ces gens-là. La stratégie actuelle ne fonctionne pas.

Ma question au premier ministre est ceci: compte tenu de la requête de ces familles et de l'échec de la stratégie visant la libération des captifs, le premier ministre consentira-t-il à dépêcher un envoyé spécial, un groupe de parlementaires pour négocier avec les Irakiens la libération des Canadiens dont la vie est maintenant en danger?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Madame la Présidente, de tous les Canadiens qui étaient au Koweït le 2 août, il n'en reste plus que 3 p. 100.

Mon collègue dit qu'il s'est entretenu ce matin avec des Canadiens. Il a conclu en disant que ces personnes parlaient au nom de tous les Canadiens détenus en Irak.

Hier soir, au bulletin de nouvelles du réseau anglais de Radio-Canada, le *National*, des Canadiens vivant à Bagdad ont été interviewés. Ils ont dit qu'il serait inapproprié et inacceptable pour le Canada de prendre des mesures qui auraient pour effet de porter atteinte à la solidarité des alliés. . .

M. Arseneault: L'un d'eux a été censuré, Brian.

M. Mulroney: L'un d'eux a été censuré quand il a essayé de laisser entendre qu'il serait inacceptable de porter atteinte à la solidarité des alliés en vue de faire pression sur Saddam Hussein.

Mes collègues voudront peut-être se reporter à la transcription du bulletin de nouvelles d'hier à la télévision, mais il reste que les Canadiens interrogés ont parlé en des termes fort différents de ce que prétend le député.

Ce que nous sommes prêts à faire est, bien sûr, ce que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a dit à plusieurs reprises, à savoir que nous allons examiner toutes les options qui puissent être utiles aux Canadiens retenus en Irak, et nous allons chercher à le faire d'une manière qui ne diminuera pas l'efficacité du front commun des membres du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui a élaboré et approuvé à l'unanimité une résolution fort simple par laquelle il somme un dictateur et un agresseur de retirer ses troupes d'un pays innocent.

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Madame la Présidente, je voudrais poser une question supplémentaire, d'abord pour demander au premier ministre de confirmer que le gouvernement irakien n'a même pas encore accepté les lettres de créance de notre ambassadeur en Irak. Ses possibilités d'engager des négociations directes sont donc limitées.